



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à dix-neuf heures, à la salle Victor Hugo – Rue des Bleuets, le Conseil Municipal de la Commune de COURNONTERRAL, convoqué le cinq juillet deux mille vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, William ARS.

Présents : ARS William, DELMAS Olivier, GIBERT Marie-Line, GOMMERET Eddy, BELKADI Patricia, ISERN Norbert, TURLAIS Karine, AGATI Yoann, TALIERCIO Paul, SOLACROUP Geneviève, MACIAS Anne, PONS TERME Roseline, OLIVIER Marc, CHAZERAND AZOULAY Ariane, VISSY Olivier, GACHON GARRIDO Anne, VIDAL Gautier, BRIGNARD Emille, DUCOUDRAY Céline, MERCADIER Flavien, MARTINEZ Paul, CARNET Olivier, SAVARD Julien, CAMBON Jean-Pierre, PANTHENE Pascal, LIGIER Marion, DELAGNES Jean-Luc.

Absents représentés :

ABSENT : GAVEN Patrick	REPRESENTE PAR : BELKADI Patricia
----------------------------------	---

Absents non représentés : GERACI Nadia,

DELIBERATION N° D 2020-07

ADMINISTRATION GENERALE : ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par Monsieur le Maire, William Ars, des deux conseillers municipaux les plus âgés, Messieurs Norbert ISERN et Paul TALIERCIO et des deux conseillers municipaux les plus jeunes, Messieurs Paul MARTINEZ et Flavien MERCADIER présents à l'ouverture du scrutin.

Vu l'Article L.284 du code électoral,

Vu le Décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'Arrêté modificatif n°2020-I-794 indiquant le nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux à élire en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Pour la commune de Cournonterral, le nombre de délégués titulaires à élire est de 15, le nombre de suppléants étant de 5.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Deux listes de candidats respectant les règles de parité ont été déposées avant l'ouverture du scrutin.

<u>Liste Cournon'Avenir</u>		<u>Liste S'unir pour Cournonterral</u>	
William	ARS	Jean-Pierre	CAMBON
Marie-Line	GIBERT	Marion	LIGIER
Gautier	VIDAL	Jean-Luc	DELAGNES
Patricia	BELKADI	Julien	SAVARD
Eddy	GOMMERET		
Roseline	TERME		
Norbert	ISERN		
Anne	GACHON		
Yoann	AGATI		
Karine	TURLAIS		
Paul	TALIERCIO		
Geneviève	SOLACROUP		
Olivier	DELMAS		
Emilie	BRIGNARD		
Marc	OLIVIER		
Céline	DUCOUDRAY		
Patrick	GAVEN		
Anne	MACIAS		
Paul	MARTINEZ		
Ariane	CHAZERAND		

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Dépouillement	
Votants	28
Blancs	0
Nuls	0
Suffrages exprimés	28

Sont élus selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

Résultats		
Elections au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).		
	Liste «Cournon'Avenir »	Liste «S'unir Pour Cournonterral »
Nombre de voix :	22	6
Nombre de délégués titulaires élus :	12	4
Nombre de délégués suppléants élus :	4	1

Par conséquent sont élus pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

Délégués Titulaires :

William	ARS
Marie-Line	GIBERT
Gautier	VIDAL
Patricia	BELKADI
Eddy	GOMMERET
Roseline	TERME
Norbert	ISERN
Anne	GACHON
Yoann	AGATI
Karine	TURLAIS
Paul	TALIERCIO
Geneviève	SOLACROUP
Jean-Pierre	CAMBON
Marion	LIGIER
Jean-Luc	DELAGNES

Délégués Suppléants :

Olivier	DELMAS
Emilie	BRIGNARD
Marc	OLIVIER
Céline	DUCOUDRAY
Julien	SAVARD

A Cournonterral, le 10 juillet 2020

Le Maire,

William ARS



Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le 20/07/2020

ID : 034-213400880-20200710-D2020007-DE